

**Direction de la Voirie  
et des Déplacements**  
Service des canaux

**VIGILANCE  
PARTICULIÈRE**



## AVIS À LA BATELLERIE n° 2026 - 29

CANAL SAINT-MARTIN

Paris, le 30 mars 2026

**Présence d'un câble suspendu sous la passerelle Jim Morrison (PK 4.240)**

**Bassin de l'Arsenal, passerelle Jim Morrison**

**À compter de ce jour**

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- respecter la signalisation mise en place (éviter les remous) ;
- à rester en veille VHF sur le canal 10 ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

**Marie-Pierre PADOVANI**

**La responsable du service des canaux**

**Date limite d'affichage : 1<sup>er</sup> mai 2026**

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à [patricia.rodriques@paris.fr](mailto:patricia.rodriques@paris.fr).